

Questions orales

confiance des consommateurs, aux exportations et à la reprise économique.

Le ministre des Finances peut-il me dire à quel moment il va modifier cette politique insensée ou alors ceux qui déclarent que le libre-échange cache une entente secrète sur le maintien du dollar à un niveau élevé n'ont-ils pas là une preuve qu'ils ont parfaitement raison?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances): Monsieur le Président, le député sait très bien que la Banque du Canada intervient au nom du gouvernement canadien pour aplanir toute fluctuation irrégulière et trop marquée afin d'assurer l'ordre et la stabilité du marché.

J'aimerais rappeler au député que les conditions monétaires se sont fortement relâchées au cours des 18 derniers mois à la fois sur le plan des taux d'intérêt, par presque 7 p. 100, et sur le plan du taux de change, par plus de 5 p. 100. Ces deux conditions favorisent l'activité économique et donnent aux gens d'affaires l'occasion de devenir plus compétitifs sur le marché international.

• (1440)

Étant donné que les principes de base sont posés, je crois qu'on peut prévoir que ce genre de modération va se poursuivre. Bien sûr, les marchés financiers sont parfois volatiles. Nous traversons présentement une période où c'est le cas, mais je crois que le député admettra avec moi que la politique du gouvernement, de la Banque du Canada, est judicieuse et bien fondée.

* * *

L'INDUSTRIE DU BOIS D'OEUVRE

M. Brian L. Gardiner (Prince George—Bulkley Valley): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre; elle porte sur la tarification du bois d'oeuvre.

La décision rendue vendredi par le département du Commerce des États-Unis, qui a décidé que le Canada subventionne illégalement ses exportations de bois d'oeuvre résineux, est injuste et ne peut se justifier. Les allégations concernant les restrictions à l'exportation des billes de bois de la Colombie-Britannique sont de la pure hypocrisie. Ce n'est pas parce qu'une province suit une politique qui lui permet de garder des emplois chez elle qu'il faut imposer un tel tarif. L'État de Washington fait la même chose, l'Oregon aussi et Washington approuve.

Pourquoi punir la Colombie-Britannique et le Canada?

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Monsieur le Président, je ne peux qu'être d'accord avec le député pour dire que la réaction des Américains est ridicule. Il a mis le doigt sur ce qu'elle avait de plus ridicule.

Leur attitude face à l'exportation du bois d'oeuvre non traité est tout à fait stupide. Leur décision ne touche pas que la Colombie-Britannique; d'autres provinces sont affectées. Et eux aussi exportent des billes de bois non traitées.

À mon avis, il ne fait pas l'ombre d'un doute qu'il s'agit, comme l'a dit le premier ministre on ne peut plus clairement, de harcèlement gratuit. En fait, quand nous en saisissons cette instance qui n'existait pas avant l'Accord de libre-échange, à savoir le mécanisme de règlement des différends, nous obtiendrons gain de cause et ce pour les motifs que le député invoque et bien d'autres.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'hon. Roy MacLaren (Etobicoke—Nord): Monsieur le Président, les douanes américaines ont décidé que les automobiles Honda de fabrication canadienne ne satisfont pas aux exigences en matière de contenu nord-américain, prévues dans l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.

Les Américains se servent aujourd'hui de cet accord, qui avait pour but de libéraliser les échanges commerciaux entre les deux pays, pour—ainsi que l'a dit le premier ministre—harceler les investisseurs étrangers au Canada.

Étant donné que cet accord se prête manifestement à manipulation par les États-Unis, qu'est-ce que le gouvernement a maintenant l'intention de faire pour veiller à la sécurité d'accès de nos produits au marché américain, qui était la raison d'être de cette entente?

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Monsieur le Président, puis-je rappeler au député qu'en fait les Américains semblent agir de la sorte avec tous les pays, pas seulement avec le Canada.

Dans ce cas particulier, la décision des autorités douanières américaines est totalement inacceptable. Nous avons, en ce qui concerne cette question, de nombreux alliés, non seulement dans les provinces à travers le Canada, mais également aux États-Unis. Nous sommes en mesure de combattre énergiquement cette décision. Nous avons déjà fait savoir que nous avions l'intention de faire valoir nos droits aux termes de l'article 18. Nous avons eu des réunions. Nos porte-parole, des deux côtés de la frontière, ont tenu plusieurs réunions. Notre